

2024 / 63

VALLÉES
D'AIGUEBLANCHE
Communauté de communes



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil de la CCVA, légalement convoqué, s'est réuni au Siège de la Communauté de Communes à Grand-Aigueblanche en séance publique **LE CINQ JUILLET DEUX MILLE VINGT QUATRE A DIX-HUIT HEURES** sous la présidence de **Monsieur André POINTET**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs

ARNAULT Jacqueline - BRUNIER Thierry - BRUNOD Aurore - COLLIARD Dominique - DUNAND François - GROGNIET Jean-Christophe - GROS Claudine - GSELL Bernard - JAY Hélène - MARTINET-BON Françoise - MATHIS Marc - MIBORD Josiane - MORARD Ghislaine - MORIN Jean Yves - POINTET André - RELIER Annie - RICHIER Maryse - ROUX MOLLARD Alain - VORGER Jean-Michel

POUVOIR : M. COLLOMB Daniel à M. COLLIARD Dominique
Mme GERMANAZ Sylvie à Mme BRUNOD Aurore
M. VICHARD Daniel à Mme KALIAKOURAS Evelyne

EXCUSE : M. GUILLARD Paul
Mme KALIAKOURAS Evelyne

Date de Convocation :
27 juin 2024

Nombre de conseillers :
En exercice : 24
Présents : 19
Votants : 21

Madame Françoise MARTINET-BON est désignée Secrétaire de Séance.

Objet : Avenant n°1 au contrat de partenariat public-privé pour un consortium d'études projet de desserte gaz en Tarentaise

Le Président rappelle que lors de sa séance du 14 décembre 2023, le conseil communautaire a délibéré sur l'approbation d'un Contrat de partenariat public-privé pour un consortium d'études relatives à l'aménagement d'une desserte de gaz dans le but de soutenir l'activité électrométallurgique.

Plus précisément, il rappelle que les enjeux économiques et sociaux sont majeurs pour la Tarentaise, dont l'activité industrielle est concentrée sur les deux sites de Tokai Cobex et Ugi'Ring à La Léchère. Un certain nombre d'emplois directs, existants ou potentiels, sont en jeu, outre les emplois indirects générés par les retombées économiques dans l'ensemble de la Tarentaise et outre l'impact sur la fourniture de métaux et produits stratégiques pour l'industrie française.

Concrètement, il s'agissait d'effectuer un investissement permettant de réaliser une conduite d'alimentation en gaz entre Albertville et La Léchère, soit environ 25 km, répondant en termes de distribution aux besoins cumulés des industriels qui s'établissent à 2.400 m³/h.

La complexité administrative d'un tel dossier a contraint les différents partenaires à revoir le calendrier et c'est aujourd'hui la principale raison d'être de cet avenant. En effet, il est proposé de repousser les délais de cette étude au 28 décembre 2024 contre le 28 juin 2024 comme initialement prévu, en raison notamment de la date prévisionnelle de remise des études GRT Gaz repoussée au 26 juillet.

Enfin le Président rappelle aux membres du conseil communautaire qu'il ne s'agit que d'un consortium d'étude et que cet acte ne concerne en aucune façon l'investissement ou le fonctionnement.

Les membres du conseil communautaire rappellent que la communauté de communes n'interviendra pas financièrement sur le fonctionnement de la conduite. Son aide sera réservée exclusivement à l'investissement.

Vu la délibération 2023/94 en date du 14 décembre 2023 relative au Contrat de partenariat public-privé pour un consortium d'études relatives à l'aménagement d'une desserte de gaz - Soutien à l'activité électrométallurgique,

Vu le contrat de partenariat public-privé pour un consortium d'études,

Vu le projet d'avenant n°1 à ce contrat,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

APPROUVE cette proposition d'avenant.

AUTORISE le Président à le signer.

RAPPELLE qu'en cas de poursuite du projet après le stade des études, la CCVA ne participera pas à plus d'un million d'euro sur les travaux d'aménagement.

Pour	Contre	Abstention	NPPV
20		1	

**FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.
CERTIFIÉ CONFORME AU DÉBAT.**

Le Président,



André POINTET